

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

SESSION AUTOMNE 2011

**POL 8331-50**  
**Théories et enjeux stratégiques**  
**Horaire : Vendredi 9h30-12h30**

**Professeurs :** Sébastien Barthe et Charles-Philippe David

**Téléphone :** 514-987-6781

**Bureau :** A-3495 et A-4410

**Courriels :** [pol8331a11@gmail.com](mailto:pol8331a11@gmail.com) et [david.charles-philippe@uqam.ca](mailto:david.charles-philippe@uqam.ca)

**Disponibilités :** sur rendez-vous

**DESCRIPTIF DU COURS**

Ce séminaire permet aux étudiantEs d'approfondir les théories contemporaines utilisées en études de sécurité, incluant celles sur la guerre et la paix, et d'enrichir leurs connaissances sur la sécurité nationale, régionale et internationale, de même que sur la sécurité humaine et globale.

Les enjeux d'actualité et des études de cas permettront de mieux comprendre l'évolution récente de la sécurité et des conflits, la reformulation des politiques de défense et de sécurité ainsi que l'intervention internationale dans le domaine du rétablissement et de la consolidation de la paix. Ces enjeux seront abordés en fonction des contributions théoriques et des interprétations divergentes que proposent les écoles de pensée sur la sécurité.

Ce séminaire approfondira les connaissances acquises dans le cadre des cours de baccalauréat POL 1350 (la guerre et la paix dans la pensée politique), POL 5510 (problèmes militaires et stratégiques), POL 5520 (politique de défense des grandes puissances) et POL 5815 (analyse sociopolitique des conflits armés). Il complètera utilement celui de maîtrise POL 8330 (politique de sécurité globale). Il est impératif que les étudiantEs qui y sont inscritEs aient suivi avec succès un ou plusieurs cours de bac sur les questions de sécurité, de même que sur la théorie des Relations internationales. Il est également nécessaire d'être en mesure de lire et de comprendre couramment l'anglais, puisque la majorité des lectures sont dans cette langue.

***ATTENTION : Ce séminaire exigera de la part des étudiantEs un travail exigeant et continu. Les lectures, la préparation d'une fiche de lecture hebdomadaire, les exposés oraux, la participation obligatoire aux débats en classe et la production d'un travail de session représentent une charge de travail non négligeable. Vos enseignants partent du principe que vous priorisez vos études et que vous prenez tout le temps nécessaire chaque semaine pour bien vous préparer au cours.***

**OBJECTIFS**

Ce séminaire permet aux étudiantEs :

- D'acquérir une connaissance des principaux enjeux stratégiques et de sécurité actuels ;
- De maîtriser les concepts et les notions utiles à l'explication des phénomènes stratégiques et sécuritaires ;
- De s'instruire par le biais de lectures qui soulèvent les principaux débats qui orientent les réflexions présentes sur les questions de sécurité ;

- De perfectionner des outils d'analyse en appliquant théories et concepts à l'analyse d'un enjeu stratégique ou sécuritaire particulier.

La première partie du séminaire porte sur les théories de la sécurité (trois séances), tandis que la seconde approfondit une dix enjeux stratégiques et sécuritaires spécifiques. Le séminaire ne traite pas de certains thèmes qui sont couverts par d'autres séminaires offerts en maîtrise (politiques russe, ouest-européenne ou canadienne, notamment).

### CALENDRIER DU COURS

**La liste des lectures se trouve dans la version longue du syllabus, de même que dans un fichier indépendant sur la page Moodle du cours, dans la section « Lectures hebdomadaires »**

**Vendredi 9 septembre :** Introduction du cours

**Vendredi 16 septembre :** Les théories des Relations internationales et la notion de sécurité : Quelles visions de la sécurité ?

**Vendredi 23 septembre :** Les approches traditionnelles de la sécurité : réalistes, libérales, idéalistes et *peace studies*.

**Vendredi 30 septembre :** Les approches nouvelles de la sécurité : constructivistes et critiques.

**Vendredi 7 octobre :** Peut-on surmonter le dilemme de la sécurité et l'État des menaces (militaires) dans le système interétatique ?

**Vendredi 14 octobre :** Le terrorisme international est-il une menace réelle ou construite ? Existe-t-il véritablement un « nouveau » terrorisme ?

**Vendredi 21 octobre :** La privatisation de la sécurité amène-t-elle plus de sécurité ? La criminalité transnationale organisée est-elle une menace ou une opportunité de sécurité pour l'État ?

**Vendredi 28 octobre :** Pas de cours, semaine de lecture

**Vendredi 4 novembre :** Pourquoi les guerres civiles et intra-étatiques ? Survie, calculs, profit, identité ? Peuvent-elles être enrayées et résolues ?

**Vendredi 11 novembre :** Une société internationale de la sécurité est-elle atteignable ? La « sécurité humaine » constitue-t-elle un virage ou un leurre ?

**Vendredi 18 novembre :** L'humanité en danger : La sécurité environnementale et sanitaire est-elle une menace réelle à la sécurité ?

**Vendredi 25 novembre :** La prolifération des armes de destruction massive : Constitue-t-elle véritablement un risque ? Peut-on la juguler ?

**Vendredi 2 décembre :** « Winning Hearts and Minds »! « Speak Softly but Carry a Big Stick »! Irak, Afghanistan, Libye... La contre-insurrection et la diplomatie coercitive sont-elles des stratégies vouées à l'échec ?

**Vendredi 9 décembre :** Les interventions de l'ONU : Initiatives prometteuses ou illusoire ? Casques bleus ou soldats de la paix ?

**Vendredi 16 décembre :** Alliances et institutions internationales de sécurité : retour vers le futur ou vers une gouvernance sécuritaire ?

**Mardi 20 décembre :** Date limite pour la remise du travail final !

### EXIGENCES ET EVALUATIONS

Les étudiantEs doivent lire essentiellement en anglais, environ 200 pages par semaine. Il est impératif d'avoir fait les lectures lorsque vous vous présentez en classe ! Ces lectures vous permettront de participer activement aux débats et aux discussions sur le thème retenu.

Chaque étudiantE sera appeléE à **DEUX** reprises à présenter et défendre un argumentaire étayé sur l'un des dix thèmes stratégiques, et fondé sur l'une ou plusieurs des thèses et écoles de pensée suggérées dans les lectures. Cette participation sera évaluée en fonction de trois critères : compréhension, capacité de synthèse, et habileté à susciter le débat. Les présentations orales seront d'une durée de quarante-cinq minutes.

Pour chacun des **DIX** enjeux stratégiques (soit du 7 octobre au 16 décembre), **TOUTES** les étudiantEs devront remettre **à chaque semaine, au plus tard le jour précédent (avant 17h)**, une fiche d'une page contenant trois arguments, trois paragraphes, sur leurs positions ou leurs réponses à la question du séminaire de la semaine. Aucune remise en classe le vendredi matin ne sera acceptée, peu importe la raison.

Les étudiantEs devront soumettre un **TRAVAIL DE 30 PAGES** portant sur une problématique précise. Celle-ci traitera d'un enjeu, d'un problème ou d'une question stratégique et reposera obligatoirement sur un cadre théorique ou conceptuel clairement défini. Le travail sera noté en fonction de quatre critères : le fond (clarté, synthèse, cohérence, structure du sujet), la réflexion (arguments, faits, données, regard critique), l'effort (bibliographie et notes de référence) et la forme (style, orthographe, présentation). Un **DOSSIER DE 5 PAGES** comprenant l'explication de la problématique, le plan et la bibliographie, devra être approuvé avec satisfaction par l'un ou l'autre des enseignants impérativement **avant** la semaine de relâche. Nous vous invitons à nous écrire par courriel et/ou prendre rendez-vous avec nous dès que vous aurez délimité votre sujet et votre cadre conceptuel ou théorique. Il est plus profitable de s'écrire ou se rencontrer brièvement à quelques reprises avant la semaine de lectures que de devoir tout recommencer un dossier alors que votre temps (et le nôtre) devient de plus en plus rare en novembre.

La présence de chacunE est essentielle pour la bonne marche de ce séminaire. Chaque absence à un séminaire qui n'aura pas été motivée (par vous) et autorisée (par un des enseignants) au moins 24 heures à l'avance fera l'objet d'une perte de 2 points sur la note finale à la fin de la session. Une absence à la première ou la seconde partie d'un séminaire sera considérée comme une absence à un séminaire en entier. Les retards fréquents au début des séminaires et/ou après la pause seront notés et pénalisés à la fin de la session, selon la gravité du cas.

### OUVRAGES OBLIGATOIRES

ÉVALUATION	NOMBRE	PONDÉRATION	% DU TOTAL	ÉCHÉANCE
Présentations en séminaire	2 X	15% =	30%	du 7 octobre au 16 décembre
Fiches	10 X	1% =	10%	du 7 octobre au 16 décembre
Participation active aux discussions	<i>n</i>	10%	10%	du 16 septembre au 16 décembre
Dossier sur le travail de session	1 X	10% =	10%	vendredi 21 octobre à 9h30
Travail de session	1 X	40% =	40%	mardi 20 décembre à 17h
<i>Chaque absence non autorisée = 2% de pénalité à la fin de la session</i>				
<i>Des retards trop fréquents seront pénalisés à la fin de la session selon la gravité du cas</i>				

- Charles-Philippe David, *La guerre et la paix. Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2<sup>e</sup> éd., 2006 (en vente à la coop).
- Paul D. Williams (dir.), *Security Studies: An Introduction*, New York, Routledge, 2008 (en vente à la coop).
- Les autres textes pourront être téléchargés à partir de la page Moodle (<http://www.moodle.uqam.ca>) du cours, sauf les articles de revues scientifiques que vous pouvez aller vous-même trouver via la page d'accès aux périodiques électroniques de la bibliothèque de l'UQAM ([http://www.bibliotheques.uqam.ca/ressources/doc\\_elec/periolis.html](http://www.bibliotheques.uqam.ca/ressources/doc_elec/periolis.html)) (sur cette page, voir l'onglet le plus à droite pour configurer votre fureteur pour l'accès hors campus au besoin)

Vous trouverez une liste d'ouvrages de référence, de périodiques utiles pour la recherche et de centres de recherches spécialisés en études de sécurité dans la version longue du syllabus qui se trouve sur la page Moodle du cours.

Vous y trouverez également un guide qui détaille les critères de correction du travail de session. Ce guide vous est également accessible en fichier indépendant. À noter que nous recommandons chaudement l'achat et l'utilisation du *Guide de méthodologie* préparé par les moniteurs et monitrices du Centre Paolo Freire.

### PREOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES

Conformément à la Politique no 37 en matière d'environnement de l'UQAM (<http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Pages/Politiqueno37.aspx>), un objectif important pour nous est de réduire au maximum l'utilisation de papier et la consommation d'énergie liés à tous les aspects du cours. Pour ce faire, nous comptons prendre plusieurs mesures que vous trouverez détaillées sommairement ici. Nous vous invitons à nous faire part de vos efforts et de vos suggestions.

- Syllabus abrégé distribué en classe, imprimé recto-verso
- Distribution du matériel pédagogique en version électronique sur Moodle
- Possibilité de remettre vos fiches, dossiers et travaux finaux sur Moodle (selon les préférences de l'enseignant qui vous corrige)

- Réduction au minimum de l'impression de textes (les textes de la seconde semaine étaient déjà imprimés)
- Ouverture et fermeture des luminaires selon les besoins, réduction de l'éclairage lorsque possible
- Recyclage des objets de papier et de plastique qui traînent dans le local
- Utilisation de tasse plutôt que de bouteilles d'eau
- Utilisation du transport en commun et marche pour nos déplacements (le covoiturage, l'autopartage (Communauto), le vélo, le vélopartage (Bixi) sont d'autres options qui sont tout aussi bien)

Vos futurs enfants vous remercient à l'avance de votre acharnement à réduire votre empreinte écologique!

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

### PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.9 Entente d'évaluation

#### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

#### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

#### 6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.